

Les politiques sociales à l'épreuve du temps et de leurs transformations

Didier Vrancken

Professeur de sociologie à l'Université de Liège - Belgique

Dans leur texte d'intention, les organisateurs des 90 ans de la revue *Les politiques sociales* ont proposé de nombreux thèmes de réflexion, tels que le rôle des travailleurs sociaux, des usagers, de la société civile, ou l'intérêt pour des questions montantes comme les défis environnementaux, numériques, etc. Toutefois, quand on s'intéresse à l'analyse des politiques sociales et à leurs évolutions, il faut se rappeler que nombre de ces questions ne se posaient pas vraiment à l'origine de la mise sur pied de l'État social, car elles n'étaient pas au cœur de la question sociale identifiée à l'époque autour de la question ouvrière, ou de l'*Arbeitsfrage*, en fonction des pays. Cet article propose alors dix points de réflexion, intrinsèquement reliés entre eux ; ainsi que dix propositions, qui seront plutôt à lire comme dix interrogations ou dix invitations progressives à prolonger une discussion extrêmement dense sur les transformations des politiques sociales. Tout en demeurant indemnitrices et redistributives, ces transformations se sont progressivement orientées vers les populations les plus vulnérables, voyant le rôle de l'intervention sociale croître de plus en plus. Le tout dans un contexte de montée des inégalités et d'émergence de nouveaux défis questionnant le rôle des métiers et la capacité de l'État social à y répondre, à rencontrer les existences et à questionner notre rapport au monde. Ces dix points se concluront chacun par une invitation à prolonger les réflexions et les recherches dans le champ des politiques sociales.

1. La question sociale s'est déplacée vers les personnes les plus vulnérables

En une cinquantaine d'années, avec les pertes massives d'emplois, la montée de la vulnérabilité et de la « désaffiliation sociale » (Castel, 1995), la question sociale s'est progressivement déplacée – nous dirons étendue – vers les plus faibles, vers les personnes relevant traditionnellement de l'aide et de l'action sociale, à savoir : dans le domaine traditionnel des politiques d'assistance sociale, particularistes et individualisées qui reposent sur l'intervention de travailleurs sociaux. Politiques à différencier de l'assurance sociale à vocation universaliste, catégorielle et indemnitrice. La question sociale s'est ainsi progressivement attachée aux parcours des plus vulnérables, à la mobilisation des capacités de leurs destinataires, afin de contribuer à une intégration au sein de la société, mais par soi-même. Et cette intégration devait désormais se travailler, se mériter.

Première invitation à destination de la recherche en sciences sociales : dès lors qu'il y eut déplacement vers les personnes les plus fragiles, ce mouvement a contribué à une remise en cause du modèle social en son versant universaliste, notamment auprès des classes moyennes qui avaient massivement adhéré au modèle.

2. L'État social est devenu plus largement un État d'intervention sociale

Avec le passage d'un État social à un État se voulant de plus en plus actif, on a assisté à un glissement de politiques purement protectionnelles et indemnitrices vers des politiques plus actives, voire plus incitatives et plus individualisées. Cette évolution s'est traduite par une

transformation en profondeur : l'État protecteur du social est devenu un État en action, un État intervenant, s'appuyant sur l'intervention de professionnels ou d'intervenants, intermédiaires des politiques publiques. Et parmi ceux-ci figuraient en bonne place les travailleurs sociaux, rompus aux techniques relationnelles. Il s'est dès lors agi de puiser notamment à la source des métiers du travail social et de l'intervention. Là où, en somme, un type de social particularisé, individualisé et professionnalisé s'était développé de longue date auprès des publics les plus marginalisés, voire assistés, dans le confinement des réponses institutionnelles d'alors. En un mot, l'État social tendait vers un État d'intervention sociale (Schnapper, 2002) ; un État appuyé sur des professionnels et des intermédiaires d'une action publique désormais soucieuse de remettre à l'emploi, de responsabiliser les allocataires sociaux, de travailler sur et avec les personnes et de déployer l'action publique.

Seconde invitation à destination de la recherche en sciences sociales : il s'agit de mieux percevoir (articuler, penser) les liens entre analyses des politiques sociales et analyses des politiques d'intervention sociale, tant les deux se confondent.

3. Le rôle croissant joué par les travailleurs sociaux

Bien sûr, les intervenants sociaux n'étaient pas les acteurs absents des politiques purement protectionnelles et indemnitrices antérieures. Au contraire, ils y jouaient un rôle important et se sont même fortement professionnalisés avec les politiques sociales d'après-guerre – les travailleurs sociaux étant d'ailleurs alors traditionnellement comparés aux véritables bras armés du social. Mais à l'origine, et lorsqu'on adopte une perspective d'analyse des politiques sociales, à tout le moins dans les pays de tradition corporatiste ou rhénane (Esping-Andersen, 1999) (1), ces travailleurs apparaissaient plutôt comme de véritables agents ou des auxiliaires d'intégration (Castel, 2009, p. 224), opérant davantage comme courroies du système. Ils étaient des acteurs effectifs mais néanmoins discrets de politiques sociales assurantielles et indemnitrices, dont le moteur était à rechercher en amont : autour des acteurs sociaux, économiques, politiques, administratifs et professionnels, en charge de la négociation sociale portant sur la norme salariale, sur la répartition des moyens et sur la conduite de l'ensemble du système de protection sociale.

Troisième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : mieux penser et intégrer le rôle des travailleurs sociaux au regard de la modélisation des différents États sociaux. Les travailleurs sociaux jouent des rôles différents en fonction du type d'État social.

4. Les travailleurs sociaux se retrouvent désormais au cœur de la question sociale et des politiques sociales

Présents dès les origines de l'État social et même avant, les métiers du social y étaient néanmoins peu visibles, cela d'autant plus que les formes de pauvreté étaient elles-mêmes marginales (Paugam, 2005). Pour le grand public, le travail social demeurait largement périphérique, orienté essentiellement vers l'aide aux plus démunis. Or rappelons ici qu'en 1975, la Belgique comptait 8 538 bénéficiaires du minimex (0,7 % de la population) pour 163 404 bénéficiaires (du RIS) en 2025 (1,38 % de la population) ; soit une multiplication des effectifs par un facteur de 20 en cinquante ans (2) !

Dès les années 1980, avec la montée du chômage de masse et de nouvelles formes d'insécurité d'existence, le travail social s'est étendu, se déployant là où il n'intervenait pas spécifiquement autrefois. Les travailleurs sociaux ont connu un élargissement de leur champ d'intervention à de plus vastes publics, devenant progressivement de réels *policy makers* (Lipsky, 1983), afin de permettre le déploiement de ces politiques au sein d'une « société du travail sur soi » (Vrancken, 2007).

Quatrième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : il s'agirait de mieux cerner comment les travailleurs sociaux contribuent par leur action au déplacement et à la reformulation de la question sociale vers les personnes les plus précaires.

5. Rencontrer de nouveaux besoins, de nouvelles questions

Comme nous l'avons avancé ailleurs (Vrancken, 2025), il faut cependant retenir que cette orientation interventionniste des politiques sociales et du travail social ne s'est pas produite en quelque sorte uniquement par défaut auprès des publics les plus vulnérables. Elle plonge ses racines dans la dynamique même des États sociaux d'après-guerre, et non pas seulement dans la crise économique qui s'est traduite par un tournant libéral des politiques sociales. Ainsi que l'a bien montré Dominique Schnapper (2002), l'État social ne s'est pas contenté de penser les transferts financiers, ni d'indemniser, de verser des allocations de retraite, des allocations familiales, de rembourser les frais de santé, de payer des allocations de chômage, etc. Plus il s'est développé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, plus il a dû rencontrer de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations – portées notamment par les classes moyennes – qui émergeaient à mesure qu'il se développait, tout en alimentant de nouvelles attentes. Des attentes en provenance tant des populations elles-mêmes que des services et des professionnels. Attentes d'éducation, de formation, de culture, de sécurité, de reconnaissance des identités, des genres, de la diversité des âges, des origines ethniques, des handicaps, d'aspiration à une vie saine et de qualité. Attentes que l'État s'est attelé à tenter de rencontrer vaille que vaille, tout en élargissant continuellement son champ d'intervention.

Cinquième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : mieux distinguer, d'une part attentes particularistes auprès des plus défavorisés, et d'autre part attentes universalistes de politiques sociales – là où elles tendent à se confondre, confondant au passage leurs propres publics et conduisant à cette conception d'un social qui ne serait finalement qu'une affaire de coûts.

6. Une crise des « métiers inspirés » et des métiers du social

On voit donc l'énorme contradiction face à laquelle se sont retrouvés la plupart des pays industriels avec la crise des États sociaux, la montée du chômage de masse et de nouveaux besoins : faire plus, répondre à de nouvelles demandes dans un contexte de libéralisation et de volonté de compresser les dépenses publiques. Contexte dont nous ne sommes pas sortis à l'heure où l'on ne cesse de nous dire, un peu partout, que pour sauver le modèle il va falloir faire des économies drastiques, sans nécessairement augmenter les recettes. Or, cette contradiction fut vécue et éprouvée – et l'est toujours à l'heure actuelle – en première ligne par les professionnels de l'intervention psycho-médico-sociale ; et au-delà, dans tous ces métiers de l'éducation, du juridique, de la culture, du social, de la santé mentale ayant connu un

véritable essor avec le développement de l'État social (3). Bref, dans tous ces métiers qualifiés par Schnapper (2002), à la suite des travaux de Max Weber, de métiers « inspirés » – déjà présents en nombre dans les formes plus anciennes de l'État social, mais dont le rôle s'est désormais accru, non plus pour simplement appliquer les politiques publiques mais pour les mettre concrètement en action.

On pourrait décliner cette évolution en parallèle de celle de la crise des « métiers inspirés ». À la crise de l'État social a correspondu une crise des métiers dont il était attendu qu'ils déploient et incarnent l'action publique. Aujourd'hui, cette crise est marquée par la montée en puissance de demandes de citoyenneté de plus en plus singulières, et par la montée paradoxale de critiques acerbes.

Sixième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : crise d'un modèle social, crise des métiers de l'intervention – deux faces à relier.

7. Faire face à de nouveaux défis structurels et à la montée des inégalités

L'évolution des politiques sociales et l'avènement d'un État d'intervention sociale ne reposent pas seulement, comme le proposerait une vision économique purement libérale, sur une rencontre ou plutôt sur une quête d'appariement entre offre de services et demandes de prestations sociales. Il serait alors ici question de trouver des réponses proportionnées à des besoins nouveaux et émergents, grâce à l'intervention des professionnels. Sans nier cette dynamique adossée à cette logique de marchandisation bien présente dans les politiques sociales (Esping-Andersen, 1999), il y a lieu d'insister au contraire sur une dimension particulièrement sensible : celle du non-appariement, du déséquilibre, de la disjonction, du décalage, de la séparation. Autant de termes renvoyant au dissensus et à la crise particulièrement illustrée par la montée continue des inégalités sociales depuis les années 1980 (Stiglitz, 2012 ; Piketty, 2013, Dubet, 2014). Et cela un peu partout à l'échelle planétaire (Rosanvallon, 2011), tant s'accroît le sentiment de vivre au sein d'une société injuste. La fortune s'est ainsi concentrée entre les mains des plus riches. Dans son rapport annuel appuyé sur diverses sources telles que Forbes, le Crédit Suisse, l'OIT, la Banque Mondiale, etc., Oxfam (4) établit, année après année, un constat sans concession : des ultra-riches de plus en plus riches et des pauvres de plus en plus pauvres.

À un niveau plus structurel, les États sociaux doivent faire face à de nombreux défis qui risquent d'accroître ces inégalités et de remettre nettement en cause non seulement l'avenir d'une protection sociale, souvent perçue comme un coût inutile et comme un obstacle au monde des affaires (Slobodian, 2025), mais également l'idéal démocratique. Pointons brièvement quelques-uns de ces défis.

- Les États sociaux sont confrontés au vieillissement de la population, couplé à une forte dénatalité. Ce double phénomène caractérise la plupart des pays européens, voire occidentaux. Or, un faible taux de natalité et un vieillissement de la population réduisent la main-d'œuvre et entravent le financement de la sécurité sociale.
- L'augmentation des dépenses militaires de l'Otan représente un défi pour les programmes sociaux, au regard de la capacité des pays européens à financer des services publics tels que la santé, l'éducation et la protection sociale. En 2025, la Belgique prévoit 4 milliards d'euros

supplémentaires pour refinancer sa défense nationale. Ce montant s'inscrit dans un effort stratégique visant à atteindre les 2 % du PIB consacrés à la défense, conformément aux exigences de l'Otan.

- Investir dans la transformation économique et la lutte contre le changement climatique a un coût et limite potentiellement les marges de manœuvre budgétaire. À tout le moins si cette mesure ne s'inscrit pas dans une autre politique et un autre modèle de développement, totalement repensés, sensibles aux questions environnementales et aux transitions.
- Montée d'un « libéralisme autoritaire » et débridé face aux États-nations, au service des marchés, voire d'une oligarchie financière. Le tout synonyme de démantèlement de la législation et de la protection sociales, de faibles taxations, de privatisation des services publics et de réduction de leurs interventions, d'économie d'archipels et de l'*offshore*, de privatisation, de protection des marchés, etc.
- Montée d'un contexte géopolitique de plus en plus incertain, concurrentiel, tendu, voire belliqueux, à telle enseigne que certains n'hésitent pas à parler de la mort annoncée de l'ordre international libéral issu de 1945.
- Montée des nationalismes, des populismes, des protectionnismes et de la xénophobie, remise en cause des institutions, des élites et de la science. Or, rappelons que l'État social fut aussi une formule visant à rendre la société gouvernable, à répondre à la violence et à endiguer la montée de l'extrême-droite (Kuty & Vrancken, 2000).
- De nouvelles formes d'exploitation sont apparues à l'encontre des travailleurs des économies de plateforme, des petits boulots, des travailleurs étrangers dans la construction, l'Horeca, le textile, etc. Le tout au sein d'une économie confrontée à des crises de natures différentes : écologique, numérique, géopolitique, démographique, qui redéfinissent les formes de l'emploi et complexifient la donne.
- Etc.

À la lueur de ces différents défis, on peut mieux saisir l'ampleur de la défiance actuelle à l'égard des partis démocratiques traditionnels et d'un modèle de protection sociale. La redéfinition de la « nouvelle question sociale » est entre-temps passée par là. Comme l'a montré Rosanvallon (1995), l'État-providence avait, à ses origines, reposé sur la croyance en une répartition équitable et aléatoire des risques sociaux au sein de la population. Mais la connaissance de plus en plus fine des phénomènes d'exclusion et de chômage de longue durée est venue lever le voile d'ignorance cher à John Rawls, montrant clairement qu'il n'en était rien, que les individus n'étaient pas ou n'étaient plus égaux face aux différents risques sociaux encourus. Ainsi l'intention du politique s'est-elle dès lors peu à peu déplacée prioritairement vers ces publics fragilisés, pour tenter de leur donner les moyens de s'intégrer et de travailler leur propre intégration tout au long de leur vie. Or, promouvoir la participation, en particulier celle des plus démunis, allait revenir, au bout du compte, à mettre en avant des publics particuliers, à faire un « petit plus » pour ceux-là, en misant sur la diversité de leurs entraves et de leurs problèmes. Au risque de générer une mise en concurrence des allocataires sociaux et de l'ensemble des citoyens.

Septième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : face aux inégalités, il s'agit de réinterpeller les outils des sciences sociales.

8. Nous sommes entrés dans un nouveau régime d'inégalités

Foncièrement, les inégalités ont changé de nature, nous autorisant à parler de « changement de régime des inégalités » (Dubet, 2019). Elles se sont démultipliées, individualisées et apparaissent entremêlées, contradictoires et vécues subjectivement. Comme le constate Rosanvallon (2014, p. 20-21), ces inégalités sont d'autant « plus durement ressenties, car elles font ressortir des variables de trajectoires personnelles susceptibles d'être considérées comme marquées par l'échec ou l'incapacité. Elles n'ont pas le caractère objectif, et donc psychologiquement rassurant, des inégalités traditionnelles de condition ». Là où autrefois les inégalités présentaient un caractère objectif et structurant, on assiste à leur démultiplication. Elles se diversifient, se complexifient. Elles sont sociales, économiques, politiques, culturelles, genrées – mais encore reliées à des problèmes d'accès à l'espace urbain et au territoire, au logement, à la santé, à l'éducation, à l'environnement, à la consommation, à une nourriture saine, et elles mettent directement en jeu la qualité même des parcours de vie. Ainsi apparaissent-elles largement livrées à l'incertitude et aux aléas de la vie, appelant de la part des politiques sociales des interventions de plus en plus ciblées. Comme l'écrit remarquablement François Dubet (2014, p. 23) :

« Nous sommes inégaux "en tant que" femmes / hommes , diplômés / non-diplômés, héritiers / non-héritiers, jeunes / âgés, bien portants / malades, membres de la majorité / membres d'une minorité, en couple / seuls, stables / précaires, etc. Autrement dit, nous sommes égaux sur certains registres et inégaux sur d'autres, et la conscience des inégalités est d'autant plus vive qu'il y a toujours un domaine de notre expérience sociale dans lequel on peut se sentir inégal par rapport aux autres, surtout quand on se compare aux plus proches de nous. Je suis égal en tant que salarié, mais pas en tant qu'issu de l'immigration, en tant que diplômée, mais pas en tant que travailleur stressé ».

Et plus les inégalités s'individualisent, renvoient tout un chacun à sa propre trajectoire, plus nous cherchons vaille que vaille à nous en sortir mais aussi à nous comparer à l'autre ; surtout quand cet autre apparaît moins bien loti que nous, voire franchement dépendant de la solidarité nationale. Et ce constat de nous introduire aux phénomènes de lassitude de la solidarité (Duvoux, 2009, p. 11), de chauvinisme du bien-être – ou *welfare state chauvinism* (Andersen & Bjørklund, 1990). Phénomènes qui s'accompagnent de la montée de mouvements populistes et réactionnaires, voire de remise en cause du modèle social, de comparaison sans fin entre bénéficiaires de l'aide sociale – et au-delà entre allocataires et citoyens se retrouvant de plus en plus mis en concurrence.

Huitième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : analyser les inégalités dans leur portée subjective et différenciée.

9. Une Subjectivation des politiques sociales

Reprenons le raisonnement. La formulation de la question sociale s'est de plus en plus individualisée, ancrée sur les trajectoires et les parcours de vie, et l'on a tenté d'y répondre par

des politiques de plus en plus intervenantes, dans un contexte de montée des inégalités et d'un changement de régime de celles-ci, vécues de manière de plus en plus subjective. Tout cela illustre combien on ne peut plus analyser les politiques sociales sans intégrer cette question de la subjectivation pour comprendre les transformations en cours.

Cette évolution est loin d'être anodine et nécessite un rappel. Ainsi que nous l'avons montré ailleurs, (Vrancken, 2014), le social assurantiel est historiquement né pour répondre aux contradictions d'une époque qui, tout en prônant l'égalité politique et juridique de chaque citoyen, voyait la classe ouvrière continuer à vivre dans des conditions économiques et matérielles misérables. Ce social s'est donc développé et a évolué à l'intersection entre dynamiques politiques et facteurs économiques. Situation que l'on peut représenter de manière très schématique (*schéma 1*), où E représente les facteurs économiques et P les facteurs politiques.



Schéma 1

Comme nous venons de le voir, le social a été de plus en plus sollicité pour prendre au sérieux les aspirations des individus à plus d'autonomie, d'éducation, de formation, de culture, de reconnaissance de leurs parcours de vie, de leurs diversités. Par ailleurs, avec la crise des États sociaux, ce social a été rapidement confronté non seulement à de nouvelles attentes plus subjectives, mais également à des demandes d'interventions plus individualisées et incitatives. Ainsi que le montre le *schéma 2*, outre les facteurs économiques (E) et politiques (P), cette évolution s'est traduite par la nécessité, pour le social, d'intervenir au plus près des subjectivités (S). En outre, avec l'activation des politiques sociales, on assiste à une lecture plus subjective et plus individualisée, voire responsabilisante des problèmes sociaux.

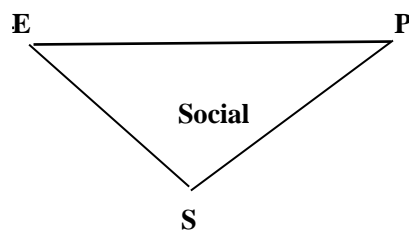


Schéma 2

Les politiques sociales ont progressivement puisé aux racines mêmes de l'action sociale pour intervenir sur autrui, afin de rencontrer à la fois de nouveaux besoins mais aussi de tenter de rendre la société plus active. Il s'est agi de prendre appui sur toute une constellation de services, d'intervenants, et de réponses particularistes expérimentées à l'ombre des États sociaux. Aujourd'hui, un des enjeux de l'activation des politiques sociales est de s'appuyer précisément sur une individualisation de la question sociale qui avait nécessairement accompagné

l'avènement des États sociaux, mais de manière discrète, à la marge, auprès des publics les plus fragilisés, qui relèvent classiquement d'un social assistantiel. Pour devenir globalement plus subjectives, les politiques sociales ont dû puiser là où précisément des politiques de la subjectivité étaient éprouvées de longue date, à savoir dans les schémas assistantiels de l'aide sociale. Mais à l'heure où la marge s'efface comme marge et où les problèmes de vulnérabilité s'étendent à de plus larges publics, le travail social apparaît en plein paradoxe. Tout contribuerait à ce qu'il ait gagné en centralité, au sein d'une société en appelant de plus en plus à l'intervention sur autrui. Mais il aurait toutefois perdu en légitimité dans un monde où le social finirait par se déprécier et à se confondre avec de « l'assistantat ».

Neuvième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : intégrer la subjectivation à l'analyse des politiques sociales car elle parle des souffrances, mais aussi d'un social d'intervention et d'activation des personnes développé par les professionnels de l'intervention.

10. « Existentialiser » le social, c'est appeler à connaître autrement notre rapport au monde, à l'environnement, aux autres et à nous-mêmes

Un double mouvement est actuellement en cours, mouvement que Danilo Martuccelli (2011) qualifierait d'existentialisation du social et de socialisation de l'existentiel. D'une part, comme le montre l'auteur, de plus en plus de questions subjectives, existentielles mais vécues personnellement, deviennent aujourd'hui de véritables questions sociales. Il en va ainsi de la parentalité, la maladie, la reproduction, la fécondité, la mort, la bioéthique ; des garderies et crèches, des âges de la vie, de la sécurité, du respect de la vie, etc. Il en irait de même de notre rapport à notre propre environnement. Se jouent là, derrière des épreuves singulières, de véritables défis de société, objets d'attention des politiques.

D'autre part, des questions sociales se voient de plus en plus existentialisées. Elles s'intéressent davantage à des questions subjectives et portent davantage sur elles. Derrière les retraites, les questions liées à la justice, la santé, l'espérance de vie, la vieillesse, les migrations, etc., de véritables drames humains se jouent parfois au niveau des existences, tellement ces questions résonnent en profondeur avec les expériences personnelles, et deviennent l'objet d'attentions publiques et de nouvelles formes d'intervention et d'accompagnement. On pourrait même suivre Martuccelli et prolonger la réflexion, car il en va de même dans le domaine de l'environnement, où des questions écologiques renvoient tant à la vulnérabilité de l'environnement qu'à celle de l'existence ou des existences (Lewis & Vrancken, 2017). Ainsi, d'aucuns n'hésitent pas à lier justice sociale et justice environnementale, et à parler de « travail social vert » (Dominelli, 2012). Ces questions afférentes à l'environnement et à la dérégulation du climat (5) peuvent se prolonger autour du vivant, du genre et de la sexualité, du numérique, du devenir de l'humanité face à l'IA. Autant de thèmes qui ont déjà commencé à exercer un impact sur les vies, l'intervention sociale (6), et à engager notre avenir.

Toutes ces questions « objectives » sont illustratives de questions existentielles qui touchent et préoccupent profondément les citoyens. En effet, elles renvoient à leur santé, leur épargne, leur habitat, leur ville, leur famille, leur couple, leur corps, à leur intégrité physique et corporelle, à leur avenir. Autant de questions liées à la vie elle-même et à son déploiement. Autant de questions qui mettent les connaissances en débat, voire en tension : avec les

professionnels, les experts, les politiques, mais aussi avec l'existence même. Les citoyens pensent, réfléchissent, agissent et produisent eux-mêmes des connaissances sur les situations qu'ils vivent et qui les engagent dans leur propre quotidien, en tant que patients, usagers, épargnants, retraités, etc.

Dixième invitation à destination de la recherche en sciences sociales : mieux saisir les savoirs expérientiels en présence car ils sont porteurs de nouvelles questions et sont au cœur d'enjeux démocratiques.

Conclusion

Avancer qu'il y a subjectivation des politiques sociales ne peut se résumer à insister sur la souffrance ou sur l'assujettissement des usagers. Il s'agit aussi d'insister sur le rôle de toutes ces intermédiations politiques et professionnelles qui se démultiplient au sein de cette société qui ne cesse de travailler sur elle-même et de produire d'autres savoirs, d'autres représentations de l'humain, d'autres productions sémantiques que celles charriées par la managérialisation du monde qui déferle sur le politique, le social et l'intime. Le plus grand reproche que l'on puisse sans doute adresser à nombre d'analyses est celui-ci : ne pas avoir suffisamment lié social et politique, ni avoir porté intérêt à une gouvernabilité d'intervention qui ne se confonde pas simplement avec « une culture de gauche » (qu'il faudrait brimer ou asphyxier économiquement), mais qui pose la question de la démocratie en l'articulant à celle de la question sociale. Et cela à nouveaux frais, autour de la société civile, du monde socioéconomique, de celui de la culture. Ces mondes vivent et s'expriment au quotidien, et non pas tous les quatre ou cinq ans, à chaque échéance électorale. Et la rencontre de ces mondes-là pose bien la question contemporaine de la gouvernabilité de nos sociétés et du type de société que nous souhaitons face aux nombreux défis qui nous attendent.

Bibliographie

- Andersen, J., & Bjørklund, T. (1990). Structural Change and New Cleavages: the Progress Parties in Denmark and Norway. *Acta Sociologica*, 33(3), 195-217.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard.
- Castel, R. (2009). Le travail social dans le devenir de l'État social. In R. Castel, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, 223-46. Seuil.
- Dominelli, L. (2012). *Green social work. From environmental crises to environmental justice*. Polity Press.
- Dubet, F. (2014). *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*. Seuil.
- Dubet, F. (2019). *Le temps des passions tristes. Inégalités et populisme*. Seuil.
- Duvoux, N. (2009). *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*. PUF.
- Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. PUF.

- Kuty, O., & Vrancken, D. (2000). Le retour de l'extrême-droite ou le déclin d'un modèle de l'«endiguement». In J. Beaufays & P. Delnoy (éds.), *Pour la Démocratie. Contrer l'extrémisme liberticide*, 37-47. Les Éditions de l'Université de Liège.
- Lewis, N., & Vrancken, D. (2017). Vulnérabilités sociales, vulnérabilités de l'environnement. *Ethica*, 20(2), 169-176.
- Paugam S. (2005). *Les Formes élémentaires de la pauvreté*. PUF.
- Lipsky, M. (1983). *Street-level Bureaucracy. Dilemmas of The Individual in Public Services*. Russel Sage Foundation.
- Martuccelli, D. (2011). Une sociologie de l'existence est-elle possible ? *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches [mis en ligne le 18 octobre 2011]. <http://journals.openedition.org/sociologies/3617>
- Piketty, T. (2013). *Le Capital au XXI^e siècle*. Seuil.
- Rosanvallon, P. (1995). *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*. Seuil.
- Rosanvallon, P. (2011). *La société des égaux*. Seuil.
- Rosanvallon, P. (2014). *Le parlement des invisibles*. Seuil.
- Schnapper, D. (2002). *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*. Gallimard.
- Slobodian, Q. (2025). *Le capitalisme de l'apocalypse. Ou le rêve d'un monde sans démocratie*. Seuil.
- Stiglitz, J. (2012). *Le prix de l'inégalité*. Les liens qui Libèrent.
- Vrancken, D (2007). La société du travail sur soi. *La revue nouvelle*, 10, 40-45.
- Vrancken, D. (2014). *Le crépuscule du social*. [Édition revue et augmentée]. Liège, Presses de l'Université de Liège, coll. « Essai ».
- Vrancken, D. (2025). Le paradoxe prudentiel. Repenser l'action professionnelle avec les personnes directement concernées. In Ph. Lyet & Y. Molina (éds). *Travail des frontières dans l'intervention sociale. Des métiers et des professionnalités en mouvement*. Champ social, 157-170.
- Zamora Vargas, D. (2017). *De l'égalité à la pauvreté. Une socio-histoire de l'assistance en Belgique (1895-2015)*. Éditions de l'ULB.

Notes

(1) Davantage démarchandisé, le modèle scandinave accorde une grande importance aux services publics et sociaux. Les professionnels de l'intervention y jouent un rôle essentiel en appui aux familles, afin de favoriser et prioriser l'accès (notamment des femmes) au marché du travail, aux services et à la sécurité sociale. De son côté, le modèle anglo-saxon est davantage assistantialiste et mobilise fortement les travailleurs sociaux auprès des personnes les plus vulnérables.

(2) Données basées sur les travaux de Daniel Zamora Vargas (2017, p. 145) et à partir du site https://stat.mis.be/fr/dashboard/ris_classical?menu=linecharts

(3) Autant de secteurs où il est d'ailleurs de plus en plus question de réaliser des économies.

(4) <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2025-01/French%20-%20Davos%20Full%20Report%202025.pdf>

(5) Selon le Bureau du plan et le Cerac (Climate & Environment Risk Assessment Center), un réchauffement de 2° C entraînerait une perte de PIB de 2,8 %, et de 5 % avec + 3° C. Mais également 15 points de pourcentage d'endettement en plus dans le scénario le plus pessimiste (sans compter les coûts des catastrophes naturelles et des impacts indirects sur la santé, la biodiversité, la sécurité sociale, etc.). <https://www.plan.be/fr/nos-themes/environnement-climat-et-mobilite/energie-et-climat>

(6) Des études s'intéressent aux impacts de l'IA sur le travail social, l'organisation du travail, l'aide à la décision, l'analyse des besoins, les aspects éthiques, etc. <https://www.laboria.ai/wp-content/uploads/2024/05/Rapport-denquete-LaborIA-Explorer.pdf> ou https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/travail_social_et_intelligence_artificielle.pdf